

Concours général des lycées

Rapport de jury Composition française session 2010

Classes de première ES, L et S

Rapport de Philippe LE GUILLOU, Inspecteur général de l'éducation nationale, Doyen de groupe,
Président du jury

Février 2011

RAPPORT DE JURY

Les candidats présentés à l'épreuve de composition française du Concours Général 2010 font preuve dans l'ensemble d'une riche culture littéraire, et de connaissances certaines en histoire de la littérature. C'est un motif de satisfaction : les élèves présentés sont, dans leur immense majorité, de grands lecteurs. Certes, il y a parfois de la naïveté ou de la maladresse à prendre comme exemples *A la recherche du temps perdu* ou *La Comédie humaine*, à évoquer dans le même paragraphe J-K Rowling et Balzac, ou à considérer que la poésie ne peut être que lyrique. Mais ce sont des défauts mineurs, eu égard aux nombreuses connaissances précises que révèle la lecture des copies.

Mais, comme les années précédentes, les dissertations tendent au catalogue d'exemples, d'autant plus que beaucoup de candidats ont entrepris de vérifier, mouvement littéraire après mouvement littéraire, ou genre par genre, si l'ambition de chacun était bien de « porter au jour » un « monde plus juste ». La « tâche infinie » de la littérature a été parfois maladroitement ramenée à une opposition entre littérature engagée et « Art pour Art ». Le plus souvent, les candidats ont réduit le sujet à une réflexion sur l'efficacité de la littérature d'idées : cette maladresse est parfois à l'origine d'analyses intelligentes sur les œuvres des Lumières ou sur la notion de réalisme, parfois à l'origine de confusions graves sur l'appréhension même de la littérature – les textes de Platon, de Kant, ou d'Hitler sont convoqués pour montrer, au choix, la grandeur ou les dangers d'œuvres qui ne sont pas, en fait, des œuvres littéraires. Rappelons que la création littéraire ne peut pas être réduite aux dimensions d'un « véhicule » pour le « message » de l'auteur.

L'aptitude à analyser, construire une problématique, et traiter le sujet, est, comme tous les ans, le principal critère d'appréciation des copies. Tout plan qui consiste à envisager l'une après l'autre certaines expressions de la citation (l'existence d'un monde plus juste, la tâche infinie de la littérature, ce monde adviendra effectivement) est très maladroit, et conduit à une conclusion hésitante.

Les meilleures copies ont pris en compte la spécificité de l'écriture littéraire, et ce par quoi elle pouvait, par elle-même, révéler ou suggérer l'existence de ce « monde plus authentique (...) enfoui dans l'ombre et le silence ». L'analyse du sujet s'en trouvait facilitée, et le plan gagnait en rigueur.

La plupart des candidats maîtrisent la méthode de la dissertation. La clarté de l'expression et de la présentation demeure un critère d'excellence. Le ton propre au genre de l'exercice est globalement respecté.

La maîtrise de la langue est parfois approximative. Les règles d'accords des participes passés sont de plus en plus rarement maîtrisées. Deux erreurs nouvelles reviennent de façon récurrente dans les copies : l'apostrophe est placée en bout de ligne, le verbe « prôner » est employé abusivement en construction absolue (peut-être par confusion avec « trôner » ?).

Le jury a distingué, comme tous les ans, neuf copies : trois prix, trois accessits, trois mentions. Il adresse ses vives félicitations aux lauréats qui ont ainsi manifesté leur goût pour la littérature et la fréquentation des grandes œuvres.